

RAPPORT RSE 2021



PERSONNES IMPLIQUEES DANS LA DEMARCHE :

Denis DUFOUR
Directeur Général

Christophe CHIPAULT
Directeur Industriel

Giulia FERRERO
Directrice
Commerciale

Katy AUMARECHAL
Responsable RH

Manon RASSAT
Responsable
QHSE – RSE

Des groupes de travail sur les principaux thèmes sont menés par les différents membres de l'équipe pour proposer des améliorations continues.

SOMMAIRE

I.	NOTRE HISTOIRE	2
II.	NOTRE VISION	3
III.	SITCO GROUPE / PACTE MONDIAL DE L'ONU	5
IV.	NOS ENGAGEMENTS ET NOS PRINCIPALES ACTIONS RSE	7
V.	NOTRE PERFORMANCE RSE.....	8
VI.	NOS INDICATEURS	10
VII.	ANNEXES	13

*Direction Générale
Date d'émission : 09/12/2021*



Ceci est notre Communication sur le Progrès sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



Ce rapport RSE est rendu public sur notre site internet et également sur le site du **Global Compact des Nations Unies**. Nous nous engageons donc chaque année à publier et à communiquer sur nos progrès en matière de respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption, aux parties prenantes intéressées. C'est donc tout naturellement, que pour 2022, SITCO GROUPE, renouvelle son soutien aux dix principes du Global Compact des Nations Unies. Nous exprimons une réelle volonté de poursuivre l'intégration de ces principes à travers dès 2021 un suivi de nos résultats d'actions d'entreprises, selon les 17 objectifs du **développement durable**.

I. NOTRE HISTOIRE

SITCO GROUPE, crée en 1976, de forme juridique S.A.S est leader sur le marché de la PLV. Son métier consiste à la création et conception de PLV (Publicité sur lieu de vente) et d'ILV (Information sur lieu de vente), la fabrication (impression, découpe, façonnage), le montage, la distribution et l'installation de ses PLV/ILV.

La maîtrise de ces différentes étapes associées à une forte réactivité confère à SITCO GROUPE une place de tout premier rang au niveau national.

Notre domaine d'activité : Industrie du papier et du carton. Fabrication cartonnages et PLV (Publicité sur lieu de vente)

L'entreprise comptait 2 sites jusqu'en 2016 : celui de Saint Junien (87) et un site de stockage à Champagne sur Seine.

En 2016, SITCO GROUPE a été racheté par la société Italienne FAG ARTIGRAFICHE, membre du groupe AGR ENTREPRISES. FAG possédait également une autre entreprise en France, la société FAG France.

En 2017, SITCO GROUPE a absorbé FAG France et comptait alors 4 sites : Saint-Junien, Champagne sur Seine, + les 2 autres sites qui appartenaient à FAG France : Il s'agissait d'un site de façonnage situé à Albert (dépt 80, actif jusqu'en 2018) et d'un bureau d'études et commercial situé à Voisin le Bretonneux (78). Le site d'Albert (80) a été fermé en 2018

SITCO GROUPE dispose aujourd'hui de 3 sites

SITCO GROUPE Saint Junien (87) siège social et site de production



SITCO GROUPE Champagne sur Seine (77) site Logistique

SITCO GROUPE Voisins le Bretonneux (78) bureau d'études et bureau commercial

L'esprit d'équipe, la proactivité, l'entente, le dynamisme, la communication, la flexibilité, des 115 salariés font la force de l'entreprise. Son atout réside aussi dans sa capacité très rapide à satisfaire les clients tant sur la productivité que sur la qualité de ses PLV mais aussi dans le respect de l'environnement toute au long de la chaîne de vie du produit.

Le cœur de SITCO GROUPE repose également sur son parc machine ; machine d'impression sérigraphie ou numérique, contre colleuse, machine de découpe, découpe numérique et façonnage.

Son activité s'étend sur l'ensemble du territoire national et séduit une clientèle diverses et variées dans de nombreux domaines (pharmaceutique, agro-alimentaire, papeterie, textile, cosmétique...)



II. NOTRE VISION



Une vision créative.

SITCO GROUPE est concepteur et créateur d'expériences uniques entre les marques et les consommateurs sur le lieu de vente. Designer et fabricant de PLV événementielle et de displays, l'approche innovante de SITCO GROUPE assure le succès des actions commerciales des marques. De la création à la fabrication, les dispositifs réalisés répondent à des besoins de différenciation des marques pour une expérience consommateur in store réussie et durable.

UNE MATRISE GLOBALE

DESIGN ET INNOVATION

L'équipe de designers exploite toutes les solutions innovantes pour créer une PLV inspirée de l'univers de la marque et donner vie aux concepts nés dans les ateliers

COMPETENCES TRANSVERSALES

Maitrise des différentes étapes de production de PLV : design, prototypage, conception, impression, découpe, montage, remplissage, stockage, implantation, copacking.

EXPERIENCE ET PROXIMITE

Chaque projet est rythmé par un dialogue constant et une écoute proactive. Cette démarche personnalisée attentive et la réactivité des équipes constituent le socle de l'approche SITCO.

Nos PLV

LES BOX COPACKÉS GRANDE DISTRIBUTION - LES PRÉSENTOIRES DE SOL ET DE COMPTOIR RETAIL - LES PLV PROMOTIONNELLES ET THÉÂTRALISATIONS - LES MEUBLES MULTIMATÉRIAUX - LES DISPLAYS FORCE DE VENTE À MONTAGE RAPIDE





Un rayonnement européen

SITCO GROUPE bénéficie d'une implantation nationale multi-sites (Paris et Région Centre) et européenne avec l'appui du groupe Italien AGR. Les équipes commerciales de proximité se déplacent à la rencontre des clients sur toute la France. Les bureaux d'étude de nos différentes unités travaillent en équipe et en mode projets sur les sujets nécessitant un partage des connaissances et de compétences. SITCO GROUPE a également construit un réseau de partenaires européens pour accompagner les projets de PLV de ses clients, au niveau international.



La force d'un groupe



SITCO GROUPE
Fondé en 1976
CA : 20M€
106 salariés.
2 sites de production
1 site de logistique

- ① **SITCO** ST JUNIEN (87) HQ
- ② **SITCO** VOISIN LE BRETONNEUX (78)
- ③ **SITCO** CHAMPAGNE S/ SEINE (77)

Présentoirs de sol et de comptoir temporaires en carton, PLV événementielles & PLV multi matériaux



FAG
Fondé en 1978
CA : 64M€
215 salariés
2 sites

- ④ **FAG** DOGLIANI (CN) HQ
- ⑤ **FAG** CANNETO S/ OGLIO (MN)

**Displays industriels,
Packaging carton ondulé / Offset**



ESPO
Fondé en 1983
CA : 28M€
100 salariés.
1 site de production

- ⑦ **ESPO & CARTOTEC** BOMPORTO (MO) HQ

PLV temporaire, semi-temporaires, permanentes



AGR
Fondé en 1959
CA : 53M€
150 salariés
1 site

- ⑥ **AGR** CAVRIAGO (RE) HQ

**Packaging en carton plat,
imprimé en Offset.**



III. SITCO GROUPE / PACTE MONDIAL DE L'ONU

SITCO GROUPE suit les principaux standards internationaux en matière de RSE. Notre entreprise est membre du GLOBAL COMPACT FRANCE dont les 10 principes fondamentaux sont au cœur de ses engagements au quotidien.

SITCO GROUPE poursuit son engagement à travers les 17 objectifs référencés du développement durable de l'ONU. En conséquence, il est naturel pour SITCO GROUPE d'inscrire le développement durable comme faisant partie intégrante de sa stratégie d'entreprise.



DROITS DE L'HOMME ODD : 1 à 8, 10, 11, 16, 17



- Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
- Elles veillent à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL ODD : 1,3,5,8,9,10,16,17



- Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- L'abolition effective du travail des enfants
- Et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT ODD : 2,3,4,6,7,9,11 à 15, 17



- Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
- A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- Et à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ODD : 3, 10,16, 17



- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



ADHÉSION AU GLOBAL COMPACT

Since 2009, SITCO has been committed to the UN Global Compact corporate responsibility initiative and its principles in the areas of human rights, labour, the environment and anti-corruption

WE SUPPORT



SITCO est membre
Du **GLOBAL COMPACT FRANCE**

dont les 10 principes fondamentaux
sont au cœur de ses engagements au
quotidien.

Convaincue qu'elle a des responsabilités et qu'elle peut agir positivement en étant acteur du changement, la société SITCO s'engage à défendre ces principes au quotidien en mettant tout en œuvre pour que son action ait un impact positif sur les 7 piliers de la RSE.

IV. NOS ENGAGEMENTS ET NOS PRINCIPALES ACTIONS RSE

Droits de l'Homme / Ethique / Loyauté des pratiques



SITCO GROUPE a une gouvernance responsable reposant sur deux piliers fondamentaux : la loyauté des pratiques et l'éthique. La Direction Générale fait de la prévention de la fraude et de la lutte contre la corruption un des axes majeurs de la politique RSE de l'entreprise. Pour cela, plusieurs initiatives ont été mises en place :

- Elaboration d'une charte anti-corruption
 - Respecter l'éthique des affaires
 - Définir un comportement douteux
 - Privilégier les outils de gestion contre la corruption
 - Prévenir la corruption

SITCO GROUPE s'engage à lutter contre toutes formes de discriminations, promeut l'égalité des chances, et assure le respect des droits de l'homme dans l'ensemble de la sphère d'influence de l'entreprise et sensibilise les collaborateurs.

- Procédure d'alerte : le lanceur d'alerte et le référent harcèlement sexuel
- Index égalité professionnelle femmes / hommes
- Effectif salariés en situation d'handicap
- Renouvellement annuel des contrats signés avec les établissements de réinsertion professionnelle.

Relations clients / fournisseurs



SITCO GROUPE s'engage dans des relations responsables avec les clients, fournisseurs et prestataires.

- Démarche qualité (voir politique QHSE),
- Charte Achats Responsables (La non adhésion à cette charte est un point bloquant pour devenir fournisseur chez SITCO GROUPE).
- Fournisseurs matières premières papier carton certifiés FSC
- Participer à une démarche sociétale en collaboration avec nos principaux clients
- Fournisseurs conformes à la législation REACH
- Volonté permanente d'investir dans les facteurs sociaux de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement
- Certification achats responsables FSC

Relations et Conditions de travail



SITCO GROUPE s'engage sur des conditions de travail respectueuses du bien-être de tous les collaborateurs :

- La santé, la sécurité et le bien-être au travail (étude de poste façonnage par la médecine du travail, étirements /échauffements),
- Mise en place d'une Commission Santé Sécurité et Conditions de travail en étroite collaboration avec les services de la Santé au Travail
- Déploiement d'une démarche de prévention des risques
- Assurer des lieux de travail sûrs et sains tout au long de notre process



SITCO GROUPE s'engage à encourager le développement de compétences des collaborateurs et à veiller à l'évolution professionnelle de chacun

- Développer les compétences et les talents de nos collaborateurs
- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Réalisation des entretiens professionnels et individuels

SITCO GROUPE s'engage à promouvoir la diversité et à veiller au respect de l'égalité des chances

- Mettre en place des procédures en vue de réduire les inégalités entre les salariés (notamment les personnes issues de minorités et/ou vulnérables)
- Encourager la mixité au travail
- Participer à une démarche sociétale en collaboration avec nos principaux clients
- Participer à des initiatives RSE externes
- Favoriser les ressources de manière à soutenir le développement local

Environnement



SITCO GROUPE s'engage à contribuer pleinement au respect et à la protection de l'environnement et réduit l'impact environnemental de la société.

- Maintenir la Certification ISO 14001 (voir politique et certificat en annexe)
- Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux
- Réduire les déchets à la source,
- Maîtriser et réduire notre empreinte carbone (renouveler la flotte automobile pour un parc à énergie verte (hybride))
- Continuer la mise en place des processus de production ayant un impact limité sur l'environnement (eaux sérigraphie/numérique)
- Contribuer à la biodiversité
- Démarche éco conception (guide des bonnes pratiques éco conception, sensibilisation ...)
- Certification achats responsables FSC

Contribution au développement local



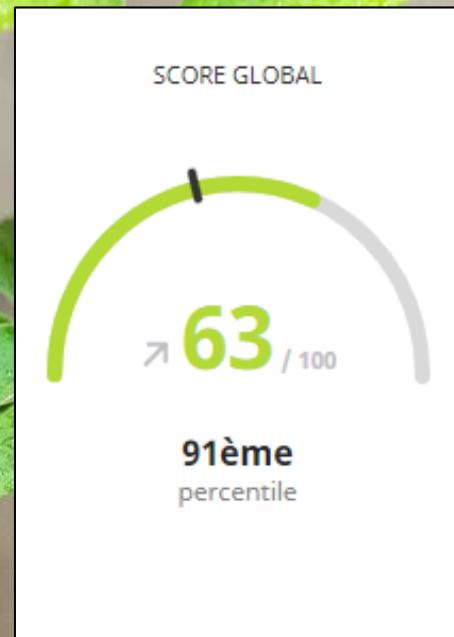
SITCO GROUPE s'engage à développer sa communication avec la société civile et la croissance économique de la communauté locale.

- Communiquer sur l'ensemble de ses activités (site internet, réseaux sociaux, articles de presse...)
- Partenariat avec des associations locales (humanitaires et sportives cf La ligue contre le cancer)
- Garantir à ses collaborateurs, ses clients et ses fournisseurs la volonté de poursuivre et d'investir en permanence ses efforts dans ces facteurs sociaux de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement

V. NOTRE PERFORMANCE RSE



Nous faisons évaluer notre performance RSE tous les ans par ECOVADIS : L'entreprise a obtenu le **label Argent EVOVADIS** en mai 2019 et 2020 avec un score particulièrement élevé sur la protection de l'environnement, ceci notamment grâce à sa certification ISO14001. L'évaluation ECOVADIS 2021, est en cours de réalisation.



Félicitations, votre entreprise SITCO a reçu la médaille d'argent pour sa performance RSE!



VI. NOS INDICATEURS

SITCO OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Indicateur	Unité	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020
DONNEES ECONOMIQUES					
	Chiffre d'affaires annuel	€	20 279 962	20 380 246	18 207 871
	% Chiffre d'affaires annuel en PLV divers	%	0,7	1,33	1,24
	% Chiffre d'affaires annuel en PLV Habillage linéaire	%	0,02	0,02	0,21
	% Chiffre d'affaires annuel en PLV Meuble Auto / semi-auto	%	3,36	0,5	0,65
	% Chiffre d'affaires annuel en PLV multi-matériaux	%	0,24	2,53	4,56
DONNEES CORRUPTION DES AFFAIRES					
	Nombre d'incidents liés à la corruption des affaires	Nb	0	0	0
Lutte contre le harcèlement sexuel et agissements sexistes					
	Victimes d'harcèlement sexuel (Nombres de plaintes)	Nb	0	0	0
ACHAT RESPONSABLE					
	Fournisseurs stratégiques ayant signé la charte Achat Responsable	%			
	Total de commandes en matières recyclées (FSC)	Nb de PLV	1994003	270476	1180374
	Total de commandes en matières recyclées (FSC)	t	1029	2284	2802
DONNEES QUALITE					
	% Réclamation Client	%	1,0%	1,4%	1,8%
	% Réclamation Interne	%	1,9%	3,6%	3,5%
	Incidence fournisseurs	%	62,4%	48,3%	54,1%
	NCC Total	Nb	81	81	53
	Refabrication interne	Nb	19	67	16
	Refabrication externe	Nb	10	11	11
	Nbre de NCC interne	Nb	62	66	33
	Nbre de NCC externe	Nb	17	15	20
	% Cout NC / VP	%	-	0,65%	1,05%

SITCO	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Indicateur	Unité	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020
DONNES Relations et Conditions de travail						
		Effectif total	Nb	109	109	106
		dont Nombre de CDD	Nb	1	1	1
		Nombre d'embauches au cours de l'année	Nb	5	14	3
		Nombre de départs au cours de l'année	Nb	30	13	6
		Nombre moyen mensuel de salariés d'Entreprises extérieures travaillant dans l'établissement (ETP)	Nb	16,17	12,13	5,08
		Moyenne d'âge	Années	45	45	45
		Taux de féminisation	%	47	47	48
		Taux de féminisation dans l'encadrement	%	9	9,5	9
		Nombre de femmes dans les organes de gouvernance	Nb	0	0	0
		% de recrutement de femmes	%	40	21,5	50
		% index égalité professionnelle F/H	%	NC	68	78
		% de salariés vulnérables	%	73	72	69
		Effectif salariés en situation d'handicap	Nb	10	7	4
		Effectif de - de 25 ans	Nb	1	5	3
		Effectif de + de 45 ans	Nb	68	65	65
		Effectif salariés issus de minorité	Nb	1	1	1
		% de l'effectif issus de Zones de Revitalisation Rurales	%	Non Suivi	Non Suivi	30
		Taux d'absentéisme global	%	10,27	10,38	10,51
		Nombre de contrats signés avec les établissements de réinsertion professionnelle	Nb	5	5	4
		% de la masse salariale dédiée à la formation	%	0,07%	0,32%	0,05%
		Nombre de collaborateurs formés	Nb	149	24	93
		Taux de salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation	%	43	16	23
		Nombre total d'heures d'actions de formation	Nb	792	266	1500
		Nombre de salariés ayant bénéficié de CIF ou de période de professionnalisation	Nb	0	0	0
		Nombre de salariés promus dans l'année	Nb	20	23	11
		Nombre de signalement d'alerte déclaré	Nb	0	0	0



SITCO	OBJECTIFS DURABLES	Indicateur	Unité	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	
DONNEES SANTE SECURITE							
		Nombre d'accidents de travail et de trajet sans arrêt	Nb	1	1	2	
		Nombre d'accidents de travail et de trajet avec arrêt	Nb	3	4	4	
		Nombre de maladies professionnelles	Nb	2	2	0	
		Nombre de journées de travail perdues	Nb	62	66	153	
		Nombre de commission santé, sécurité et conditions de travail	Nb	8	4	4	
		Taux de fréquence	%	17,74	21,92	18,42	
		Taux de gravité	%	0,37	0,36	0,82	
		Nombre d'incidents de travail	Nb	62	61	29	
		% du CA dédié à l'amélioration des conditions de travail	%	0,04%	0,38%	1,30%	
ENVIRONNEMENT							
		Masse totale de papier consommé	t/an	2,4	2,2	1,93	
		Nombre de véhicules professionnels	Nb	15	16	15	
		dont véhicules hybrides	Nb	0	0	2	
		Volume de carburant moyen consommé par véhicules à l'année	L/an	30585	34222	24179	
		Kilométrage parcourus par véhicules par an	km	29129	30555	23028	
		Emission de GES par véhicules/an	kgCo2	5593	5867	4421	
		Emission de GES pour l'ensemble des véhicules professionnels à l'année	kgCo2	83890	93866	66320	
		Kilomètres x nombres de véhicules professionnels/an	km	436929	488886	345414	
		<i>En cours de réalisation</i>					
		Empreinte carbone (% de CO2)	%	22,6	22,6	23,2	
		Tonnage de déchets de cartons/Tonnage de carton transformé	t/an	457	400	346	
		Tonnage de déchets de plaques de cartons	Kw/h de prod	38,9	35,67	35,63	
		Conso électrique/tps d'ouverture machines	L/pers	60	39	31	
		Consommation d'eau / pers présentent sur le site	MWh	1244	1262	1261	
		Consommation de gaz sur l'ensemble du site	Valeur	2324	2389	2187	
		Degré jour unifié	Kg/jour	14,4	22,5	19,1	
		Consommation d'encre d'impression numérique	t/an	247,03	229,5	162,5	
		Tonnage de déchets bois	t/an	3,356	2,44	1,44	
		Tonnage de film étirable	t/an	9,997	7,725	7,069	
		Tonnage emballages souillés (150110*)	t/an	0,279	0,274	x	
		Tonnage emballages plastique (191211* / 150110*)	t/an	6,517	3,218	5,56	
		Tonnage poids eau souillée (070601*)	t/an	0,523	x	x	
		Tonnage déchet colle ensachées (080409*)	t/an	x	x	0,581	
		Tonnage DEEE (200135*)	t/an	x	x	0,486	
		Tonnage VERNIS (080111*)	Nb	0	0	0	
		Maitrise des rejets atmosphériques	Conformes aux valeurs limites réglementaires				
		Maitrise des eaux pluviales					
		Maitrise des eaux de rejets industriels					
		Plaintes / Réclamations des parties intéressées					
CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT LOCAL							
		Nbre d'actions soutenues par SITCO sur le plan local (mécénat, écoles, associations sportives, associations humanitaires)	Nb	2	4	5	



VII. ANNEXES

CERTIFICAT ISO 14001 - 2015

Certificat FR18/81842717

Le système de management de

SITCO GROUPE

3 rue Lavoisier
87200 SAINT JUNIEN
France



a été audité et certifié selon les exigences de

ISO 14001 : 2015

Pour les activités suivantes

Designer, concepteur, fabriquant de matériel de PLV.

Ce certificat est valable du 18 février 2021 au 27 décembre 2023
et reste valable sous réserve des audits de surveillance satisfaisants
Version 3.

Autorisé par

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "D.A."

SGS ICS

29, avenue Aristide Briand 94111 Arcueil Cedex France
t +33 (0)1 41 24 87 75 f +33 (0)1 73 01 71 29 www.sgs.com





CERTIFICAT FSC



Société
Company
N° Chaîne de contrôle
Chain of Custody N°
Activité / Activity

SITCO GROUPE
87202 ST JUNIEN CEDEX
FCBA-COC-000172
Fabrication de PLV / *PLV manufacturing*

Classe de produit (*)	Domaine d'application (*)	Catégories FSC	Méthode
P8.4	Matériels publicitaires / <i>Advertising materials</i>	FSC Mixte	Transfert

(*) Classe de produit en référence au FSC-STD-40-004a V2.1 / Definition of "Product class" makes reference to FSC-STD-40-004a V2.1

La chaîne de contrôle de la société désignée ci-dessus est conforme aux exigences du :
The chain of custody of the company appointed above is in compliance with the requirements of:

FSC-STD-40-004 V3 ; FSC-STD-50-001 V2

Cette attestation certifie que la société désignée est autorisée à fournir des produits en bois ou à base de bois certifiés FSC® [ou des produits FSC Controlled Wood] dans les domaines cités ci-dessus, tels que certifiés par FCBA.

This document certifies that the designated company is allowed to supply FSC® certified wood products or wood based products [or FSC Controlled Wood products] in the scopes mentioned above, as certified by FCBA

Ce certificat lui-même ne constitue pas la preuve qu'un produit en particulier fourni par son titulaire est certifié FSC [ou FSC Controlled Wood]. Les produits proposés, expédiés ou vendus par le titulaire ne peuvent être considérés comme couverts par la portée de ce certificat que si la revendication FSC requise est clairement indiquée sur les documents de vente et de livraison.

This certificate itself does not constitute evidence that a particular product supplied by the certificate holder is FSC certified for FSC Controlled Wood]. Products offered, shipped or sold by the certificate holder can only be considered covered by the scope of this certificate when the required FSC claim is clearly stated on sales and delivery documents.

* La liste des produits et essences certifiés est disponible sur le site internet FSC® : info.fsc.org.
The list of certified products and species is available on the FSC® website : info.fsc.org.

Pour l'organisme certificateur / For the Certification Body

N° de l'attestation :
Certificate Number:

0104/2020

Date : 17 février 2020

Issued: February 17th 2020

Valable jusqu'au : 14 février 2025

Valid until: February 14th 2025

LE DIRECTEUR CERTIFICATION
ALAIN HOCQUET

La validité de ce certificat doit être vérifiée sur : *The validity of this certificate shall be verified on* info.fsc.org



POLITIQUE ENVIRONNEMENT



SITCO GROUPE est une entreprise spécialisée dans le design, la conception et la fabrication de PLV (Présentoirs de comptoir et de sol en carton pour la mise en avant des produits en magasin).

La société occupe une position de leader sur le marché Français des présentoirs de sol copacés pour les marques commercialisées en grande distribution.

Depuis 2011, SITCO GROUPE s'est engagée dans une démarche environnementale en choisissant la certification ISO 14001 sur son siège de Saint-Junien et en intégrant cette démarche à tous les niveaux de l'entreprise.

Cet engagement à réduire l'impact de son activité sur l'environnement et à faire progresser ses résultats en matière d'environnement se traduit par une implication totale de la direction de SITCO GROUPE ainsi que de l'ensemble de ses employés.

Dans le cadre de la démarche de management environnemental selon la norme ISO 14001 (version 2015), déployée sur l'ensemble des activités et produits réalisés sur le site de St Junien, SITCO s'engage à :

- Prévenir toute forme de pollution environnementale
- Atténuer les impacts environnementaux de ses activités et produits, et contribuer à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. SITCO est d'ailleurs certifiée FSC (Forest Stewardship council) et participe à la sauvegarde des forêts.
- Respecter les obligations de conformité et les exigences environnementales de ses parties intéressées (Clients, Assureurs, Commune...) et satisfaire les besoins réels ou potentiels de ses clients
- Améliorer en continue l'efficacité de son Système de Management Environnemental et de sa performance environnementale

La société SITCO GROUPE est également pleinement engagée dans une démarche RSE depuis plusieurs années. Elle a notamment mis en place de nombreuses actions d'amélioration continue et réalisée en 2020 d'importants progrès dans le domaine de la RSE avec pour objectif d'améliorer chaque année sa performance autour des 4 principaux thèmes de la RSE (environnement, social et droits de l'homme, achats responsables, éthique)

SITCO est également membre du GLOBAL COMPACT depuis 2009 et soutient les 10 principes fondamentaux du GLOBAL COMPACT DES NATIONS UNIS qui sont au cœur de ses engagements quotidiens.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2021/2023

SITCO GROUPE

SAS AU CAPITAL DE 2 091 000 EUROS - SIRET 308 530 260 000 55 - RCS 308 530 260 - APE 1721B - TVA FR 11 308 530 260
3, RUE LAVOISIER - ZI PAVILLON AXIAL - 87200 SAINT-JUNIEN - Tel : 05 55 43 06 80 - Fax : 05 55 02 63 32
Mail : sitco@sitco.fr - Web : <http://www.sitco.fr>



SITCO GROUPE

SAS AU CAPITAL DE 2 091 000 EUROS - SIRET 308 530 260 000 55 - RCS 308 530 260 - APE 1721B - TVA FR 11 308 530 260
3, RUE LAVOISIER - ZI PAVILLON AXIAL - 87200 SAINT-JUNIEN - Tel : 05 55 43 06 80 - Fax : 05 55 02 63 32
Mail : sitco@sitco.fr - Web : <http://www.sitco.fr>

Ses objectifs environnementaux 2021-2023 sont les suivants :

- Optimiser la démarche Eco conception de ses produits
- Renforcer la gestion et la maîtrise des déchets cartons et déchets industriels
- Maîtriser sa consommation énergétique (gaz, électricité et consommation de carburants)
- Poursuivre et améliorer ses engagements RSE et notamment sa politique d'Achats Responsables et de lutte anti-corruption en privilégiant des fournisseurs de proximité
- Améliorer la communication auprès de nos salariés et clients sur notre performance environnementale ainsi que la sensibilisation de ses équipes.

En tant que Directeur Général, je m'engage à assurer la disponibilité des ressources indispensables au bon fonctionnement du Système de Management Environnemental et de l'atteinte de ses objectifs de performance RSE en veillant à la bonne mise en œuvre de la politique environnementale.

Saint Junien le 1 décembre 2020

Denis DUFOUR
Directeur Général

SITCO GROUPE

SAS AU CAPITAL DE 2 091 000 EUROS - SIRET 308 530 260 000 55 - RCS 308 530 260 - APE 1721B - TVA FR 11 308 530 260
3, RUE LAVOISIER - ZI PAVILLON AXIAL - 87200 SAINT-JUNIEN - Tel : 05 55 43 06 80 - Fax : 05 55 02 63 32
Mail : sitco@sitco.fr - Web : <http://www.sitco.fr>





POLITIQUE QHSE



POLITIQUE QUALITE, HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT



L'innovation, la réactivité et le respect de l'engagement sont les trois piliers de la stratégie de SITCO GROUPE pour servir ses clients du secteur de la PLV (Publicité sur Lieu de Vente). La société est engagée dans une politique de santé / sécurité de ses salariés, et de réduction de l'impact de son activité sur l'environnement tout en pérennisant ses relations avec ses clients et fournisseurs. Dans le cadre de son activité, SITCO GROUPE respecte les lois et réglementations en vigueur. L'objectif de cette politique Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement est de contribuer au développement et à la durabilité de la culture d'entreprise à travers trois facteurs sociaux clés.

ASSURER LA QUALITE DE NOS PRESTATIONS

- Satisfaire les besoins réels ou potentiels des clients
- Améliorer l'efficacité des processus
- Suivi des indicateurs de performance qualité et des actions correctives
- Garantir l'origine, la qualité et la conformité de ses produits avec les normes de fabrication
- Garantir que ses principaux fournisseurs sont engagés et adhèrent à la charte Achats Responsables de SITCO GROUPE.

PREVENTION EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE

- Maintenir la commission santé sécurité et conditions de travail malgré la mise en place du nouveau CSE
- Engager un processus d'amélioration permanente de notre environnement de travail.
- Intégrer la médecine du travail dans la prévention et l'amélioration des conditions générales d'hygiène et de sécurité en surveillant l'état de santé des salariés et participant à l'aménagement et l'amélioration des postes de travail.
- Former ses salariés
- Mettre à disposition des équipements de Protection Individuelle (EPI) pour tous les ouvriers et /ou salariés travaillant dans l'atelier
- Port du gilet jaune pour toutes les personnes étrangères à l'atelier,
- Port des chaussures de sécurité pour tous les intervenants extérieurs.

ATTEINDRE L'EXCELLENCE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

- Maintenir la certification ISO 14001 de SITCO GROUPE en réduisant l'impact de notre activité sur l'environnement, notamment en matière de tri sélectif, de rejets, de bruits et de substitution de produit et de maîtrise de sa consommation d'énergie.
- Maintenir la certification FSC et l'engagement dans la préservation des forêts en n'utilisant principalement des matières premières recyclées et/ou qui ne contribuent pas à la déforestation.
- Effectuer des audits terrain régulier pour contrôler les bonnes pratiques environnementales.
- Améliorer sa performance RSE
- Améliorer sa communication auprès de ses salariés et clients sur sa performance environnementale
- Valoriser la démarche éco-conception dans le cadre de la certification ISO 14001.

La société SITCO GROUPE garantit à ses collaborateurs, ses clients et ses fournisseurs la volonté de poursuivre et d'investir en permanence ses efforts dans ces facteurs sociaux de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

Signature :

Le 24 Janvier 2020

RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES



RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES



Les achats responsables pour SITCO GROUPE s'inscrivent dans une démarche éthique construite sur des valeurs fondamentales de respect des personnes, des biens et de l'environnement.

Cet engagement définit des règles de conduite individuelles et collectives, qui guident nos actes et inspirent nos choix et sont cohérents avec les valeurs sociétales et environnementales que l'entreprise a mise en place depuis plusieurs années.

Notre société a décidé de s'engager aux côtés de ses fournisseurs dans une politique d'achats durables.

A. NOS ENGAGEMENTS ENVERS NOS FOURNISSEURS

Nos fournisseurs jouent un rôle clé dans notre activité et il est important de rappeler les engagements que nous prenons à travers notre processus d'achat. Cette démarche désigne un ensemble de critères et de comportements que SITCO GROUPE s'engage à respecter vis-à-vis de ses fournisseurs.

1. TRAITEMENT LOYAL DES FOURNISSEURS, CONCURRENCE, EQUITÉ, TRANSPARENCE

Nous appliquons des méthodes d'achats qui stimulent la réelle concurrence entre nos fournisseurs. Nous traitons nos fournisseurs avec honnêteté et respect et nous leur donnons les mêmes chances, aussi bien dans la phase de sélection que de consultation. Nous sélectionnons nos fournisseurs de manière impartiale en fonction des critères pré définis et transparents de qualité, de service, de performance, de coût et d'engagement et d'impact environnemental et sociétal.

2. RESPECTER LA CONFIDENTIALITÉ ET LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout au long de nos relations d'affaires avec nos fournisseurs, nous garantissons la confidentialité des données relatives à nos fournisseurs. Nous ne pouvons utiliser ou révéler à toute autre personne des informations qualifiées de sensibles et/ou confidentielles. Nous assurons également la protection et la confidentialité des données relatives à SITCO GROUPE.

3. PRIVILEGIER LES FOURNISSEURS LOCAUX

Nous nous engageons à contribuer à la préservation des ressources naturelles de la planète et dans la mesure du possible, souhaitons privilégier des fournisseurs de proximité pour réduire l'impact de notre activité sur l'environnement et qui s'engagent dans une démarche environnementale et sociétale.

SITCO GROUPE

SAS AU CAPITAL DE 2 081 000 EUROS - SIRET 308 530 280 000 55 - RCS 308 530 280 - APE 1721B - Tél. 01 308 530 280
3, RUE LAVOISIER - ZI PAVILLON AXIAL - 87200 SAINT-JUNIEN - Tél. : 05 55 43 05 80 - Fax : 05 55 62 82 52
Mail : siteco@siteco.fr - Web : <http://www.siteco.fr>

* Seuls les produits identifiés comme tels sur ce document sont certifiés PSDR *



2. RESPECT DE LA LOI SUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

Le fournisseur s'engage à mettre en œuvre une politique de santé et de sécurité au travail qui vise à garantir à chaque salarié un milieu de travail sûr et sain et à maintenir un environnement dans lequel la dignité des personnes est respectée. Le fournisseur ne doit faire aucune distinction entre les personnes en fonction de leur(s) : origine sociale ou ethnique, sexe, âge, situation de famille, orientation sexuelle, caractéristiques génétiques, nationalité, patronyme, opinions politiques, activités syndicales, convictions religieuses, apparence physique, santé, handicap ou état de grossesse. Conformément aux Conventions fondamentales 100 et 111 de l'OTI, il s'engage à assurer à ses salariés l'égalité de traitement et l'égalité des chances et il s'interdira toute discrimination en matière d'embauche, de rémunération, d'accès à la formation, de promotion ou d'appartenance à un syndicat.

3. RESPECT DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

Le fournisseur s'engage à veiller à ce que ses activités ne nuisent pas à l'environnement. Il doit se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur dans tous les pays où il exerce son activité et en particulier les points suivants :

Prévention des risques

Le fournisseur doit appliquer le principe de précaution dans l'approche des problèmes environnementaux et assurer la maîtrise de ses risques potentiels par le respect le plus strict des meilleures pratiques.

Impact sur l'environnement

Le fournisseur s'engage à développer un système de mesure permettant de valoriser des démarches de réduction en termes de :

- o Utilisation de ressources non renouvelables (pétrole, gaz naturel, métaux...)
- o Consommation d'énergie et d'eau
- o Emissions de gaz à effet de serre
- o Pollution des milieux (eau, sol, air)
- o Production de déchets.

Rejets

Les rejets dans l'eau, l'eau, ou le sol de matières, émissions ou substances pouvant constituer un danger pour l'environnement sont identifiés, surveillés, contrôlés et traités dans le respect des réglementations avant d'être rejetés.

Substances dangereuses

Le fournisseur s'engage à respecter les interdictions / restrictions de substances et matériaux exigées par les différentes réglementations. Le fournisseur s'engage à informer sans délai SITCO GROUPE en cas de changements imposés ou volontaires concernant la composition ou la fabrication des produits livrés.

Les produits chimiques et autres matières dont la libération dans l'environnement constitue un danger sont identifiés, étiquetés et gérés afin de garantir que leur manipulation, utilisation, transport, stockage, recyclage ou réutilisation ainsi que leur élimination se déroulent en toute sécurité et dans le respect des réglementations. Les travailleurs amenés à manipuler ces produits et autres matières sont formés, équipés, et des procédures d'urgence sont prévues en cas d'accident présentant un risque pour l'environnement.

SITCO GROUPE

SAS AU CAPITAL DE 2 081 000 EUROS - SIRET 308 530 280 000 55 - RCS 308 530 280 - APE 1721B - Tél. 01 308 530 280
3, RUE LAVOISIER - ZI PAVILLON AXIAL - 87200 SAINT-JUNIEN - Tél. : 05 55 43 05 80 - Fax : 05 55 62 82 52
Mail : siteco@siteco.fr - Web : <http://www.siteco.fr>

* Seuls les produits identifiés comme tels sur ce document sont certifiés PSDR *



4. REDUCTION DES RISQUES DE DÉPENDANCE RÉCIPROQUE

Nous souhaitons éviter toute dépendance économique qui pourrait mettre en péril SITCO GROUPE ou un de nos fournisseurs. Notre poids dans l'activité d'un fournisseur peut être un facteur de risque en cas d'évolution des volumes de commande.

Le cas échéant, notre désengagement éventuel envers un fournisseur sera anticipé et progressif afin de tenir compte de l'ancienneté des relations avec l'entreprise, du degré de dépendance, ainsi que de ses possibilités de se diversifier ou de s'adapter. Par ailleurs, nous invitons nos fournisseurs à constamment diversifier leur clientèle afin d'éviter une dépendance économique significative.

B. LES ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS DE SITCO GROUPE

Le fournisseur s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur dans tous les pays où il exerce son activité et en particulier les points suivants :

1. RESPECT DES RÈGLES INTERNATIONALES DES DROITS DE L'HOMME ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Recours au travail forcé ou obligatoire

Le fournisseur s'engage à n'avoir, en aucun cas, recours au travail forcé ou obligatoire tel que défini dans les Conventions fondamentales 29 et 105 de l'OTI : « tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel l'individu ne s'est pas offert de son plein gré ».

La rétention, comme condition d'emploi, des papiers d'identité, passeports, certificats de formation, permis de travail ou tout autre document d'identification est interdite, de même que l'obligation pour les travailleurs de fournir des dépôts ou garanties financières.

Travail des enfants

Le fournisseur s'engage à ne pas faire travailler des personnes n'ayant pas l'âge minimum requis pour travailler comme défini dans les Conventions fondamentales 138 et 182 de l'OTI. L'âge minimum absolu d'admission à l'emploi ne sera pas inférieur à l'âge de fin de scolarité obligatoire, soit 15 ans voire 14 si la législation du pays l'autorise. Dans tous les cas, il est interdit de confier des travaux dangereux à des jeunes de moins de 18 ans.

Heures travaillées

La durée du travail acceptable sera déterminée par les réglementations des pays dans lesquels exercent les fournisseurs. Tout travailleur dispose d'au moins un jour de repos hebdomadaire, sauf circonstances exceptionnelles.

Rémunération

Tout travailleur devra être rémunéré au moins au salaire minimum légal de référence, national ou local, et bénéficie des avantages légaux. Cette rémunération doit satisfaire leurs besoins fondamentaux et ceux des membres de leur famille qui dépendent directement d'eux. Le fournisseur s'engage à n'effectuer aucune réduction sur la rémunération pour motif disciplinaire ou pour toute autre raison non prévue par la réglementation en vigueur et sans l'accord formel du travailleur.

SITCO GROUPE

SAS AU CAPITAL DE 2 081 000 EUROS - SIRET 308 530 280 000 55 - RCS 308 530 280 - APE 1721B - Tél. 01 308 530 280
3, RUE LAVOISIER - ZI PAVILLON AXIAL - 87200 SAINT-JUNIEN - Tél. : 05 55 43 05 80 - Fax : 05 55 62 82 52
Mail : siteco@siteco.fr - Web : <http://www.siteco.fr>

* Seuls les produits identifiés comme tels sur ce document sont certifiés PSDR *



4. RESPECT DES PRATIQUES ANTI CONCURRENTIELLES

Le fournisseur s'interdit tout acte fautif ou tout procédé concurrentiel contraires à la loi ou aux usages commerciaux par lesquels le démentient, le détournent de la clientèle, le débauchage et l'emploi de procédés déloyaux pour attirer abusivement la clientèle. L'imitation d'un produit, même s'il n'est pas exactement dupliqué, peut constituer un acte de concurrence déloyale s'il a pour effet de créer une confusion dans l'esprit des clients.

5. RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ ET DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Informations confidentielles / exclusives

Le fournisseur doit traiter de manière adéquate les informations sensibles, à caractère confidentiel, exclusif, et personnel. Ces informations ne doivent être divulguées à aucune autre fin (ex. : publicité, promotion ou autre) que les fins commerciales pour lesquelles elles ont été prévues, exception faite d'une autorisation préalable de leur détenteur.

Propriété intellectuelle

Le fournisseur doit se conformer à la législation applicable concernant la revendication des droits de propriété intellectuelle, incluant la protection contre la divulgation, les brevets, les droits d'auteurs et les marques déposées.

Sécurité de l'information

Le fournisseur doit protéger les informations confidentielles et exclusives d'autrui, y compris les informations personnelles. Le fournisseur doit se conformer à la législation applicable concernant la confidentialité des données.

Nous confirmons que nous avons reçu et pris pleinement connaissance de la charte d'achats responsables de la société SITCO GROUPE

- o Que nous respectons les principes de cette charte
- o Que nous informons tous nos fournisseurs directs et les encourageons à suivre ces principes

Nom de l'entreprise :

Nom du représentant :

Nom du signataire :

SITCO GROUPE
SAS AU CAPITAL DE 2 081 000 EUROS - SIRET 308 530 280 000 55 - RCS 308 530 280 - APE 1721B - Tél. 01 308 530 280
3, RUE LAVOISIER - ZI PAVILLON AXIAL - 87200 SAINT-JUNIEN - Tél. : 05 55 43 05 80 - Fax : 05 55 62 82 52
Mail : siteco@siteco.fr - Web : <http://www.siteco.fr>

* Seuls les produits identifiés comme tels sur ce document sont certifiés PSDR *



CHARTE ETHIQUE

ANNEXE 2

RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE LA CHARTE ETHIQUE

AVANT PROPOS

Soucieuse de respecter les principes éthiques, la société SITCO GROUPE s'engage à respecter la loi pénale dans le cadre de ses relations avec ses fournisseurs, ses clients et ses collaborateurs.

La société adopte les obligations issues de la loi Sapin II dans le but d'instaurer une politique zéro vis-à-vis de la corruption et du trafic d'influence dans toutes les activités de la société. Cette politique concerne tous les salariés de la société SITCO GROUPE.

La société demande à ses managers et salariés qui sont directement en contact avec ses fournisseurs de reconnaître que la corruption est un principe inadmissible et qu'elle ne puisse jamais cohabiter dans l'entreprise, même si la société a par ailleurs des objectifs de croissance, de développement et de maîtrise de ses coûts qu'elle souhaite atteindre dans le cadre d'échanges et négociations honnêtes et sains et sans avoir recours en aucun cas à des pratiques douteuses.

LES ENGAGEMENTS DE SITCO GROUPE ENVERS NOS SALARIES

SITCO GROUPE mène des échanges honnêtes et sains et ne recours en aucun cas à des pratiques douteuses. Cette démarche d'engagement désigne un ensemble de critères et de comportements que SITCO GROUPE s'engage à adopter vis-à-vis de ses collaborateurs.

1. RESPECTER L'ETHIQUE DES AFFAIRES

1.1 DEFINIR UN COMPORTEMENT DOUTEUX

SITCO GROUPE s'engage à respecter l'éthique des affaires en définissant un comportement de corrupteur et de corrompu.

Dans le droit pénal, on distingue deux sortes de corruption :

- La corruption active est celle où une personne physique ou morale qui obtient ou essaie d'obtenir, moyennant des dons, des promesses ou avantages, d'une personne exerçant une fonction publique, qu'elle accomplit, retardé ou s'abstienne d'exécuter ou de retarder un acte de sa fonction. Cette personne reçoit donc le nom de corrupteur.

Dans ces deux cas de corruption, qui représentent des infractions à la loi pénale, les acteurs sont poursuivis et peuvent être jugés séparément.

Le trafic d'influence :
Même si la notion de trafic d'influence est proche de celle de la corruption, la différence réside dans le fait que le trafic d'influence nécessite la présence d'un intermédiaire entre le bénéficiaire potentiel et l'autorité publique. Celle-ci va user de son influence pour obtenir la décision souhaitée.

L'octroi d'avantages injustifiés :
Bien que souvent négligé, l'octroi d'avantages injustifiés, appelé « favoritisme » représente une forme de corruption. Ce délit est une attribution d'avantages par favour à un tiers et non par justice, par exemple en matière de salaire, d'embauche ou de promotion à un nouveau poste.

C'est pour cela que les collaborateurs de SITCO GROUPE s'engagent à analyser un risque de corruption, lorsqu'il se présente, à partir de cette liste non exhaustive de certains signaux qui peuvent alerter lors de la réception de cadeaux et/ou invitations :

- Promesses d'avantages personnels et/ou professionnels
- Pression, menace de mesure de rétorsions personnelles ou professionnelles
- Demande de favoriser un tiers pour un recrutement, une demande de stage ou de formation
- Demande de communiquer des données personnelles confidentielles dans le but de conclure un marché
- Promettre des conditions contractuelles avantageuses
- Maintenir une relation contractuelle

a) FAIRE PREUVE DE TRANSPARENCE

Lors d'un don ou de la réception de cadeau et/ou invitation, le collaborateur doit respecter un principe : la transparence, c'est-à-dire recevoir ou offrir une gratification commerciale sur le lieu de travail et pendant les heures de travail. Le salarié s'engage aussi à en informer la Direction et le responsable hiérarchique.

b) FAIRE PREUVE DE BON SENS

SITCO GROUPE souhaite éviter toute éventualité que la remise d'un cadeau et/ou invitation à un des salariés affecte sa position ou mette en danger l'image de l'entreprise. Le collaborateur s'engage à faire appel à sa lucidité et sa déhanché, au point d'apprendre lors de formation. Si celui-ci doute ou n'arrive pas à distinguer une situation de courtoisie d'une situation de corruption, il doit en informer son supérieur hiérarchique et s'engager à effectuer aucune déduction de sa rémunération.

1.2 REFUSER DES CADEAUX ET/OU INVITATIONS A TITRE CORRUPTIF

Afin d'appréhender toute forme de corruption, les collaborateurs de SITCO GROUPE en lien direct avec les fournisseurs et les clients doivent être en capacité de discerner une marque de courtoisie ou d'amitié d'un acte de corruption. Si ce cadeau et/ou invitation fait partie de la liste ci-dessous des avantages à refuser, vous pouvez le reverser à une quatrième partie :

- Invitation dans un restaurant pour la personne et ses proches sans la présence du fournisseur
- Invitation à un événement sportif, culturel pour la personne qui reçoit cet avantage indu et pour ses proches sans la présence du fournisseur
- Prise en charge d'un voyage d'affaire
- Prise en charge de la totalité des frais d'un voyage familial
- Prestation de service à titre gratuit
- Embuscade d'un proche au détriment d'un tiers pour un emploi
- Cadeaux en espèces (quel que soit la somme)
- Coupon et carte cadeau
- Avantages en nature (don de produit)
- Promesses d'embuscade

1.3 ADOPTER UN COMPORTEMENT ETHIQUE

Le collaborateur s'engage à adopter un comportement éthique vis-à-vis d'un acte de corruption. Le collaborateur s'engage aussi à ne pas se laisser tenter par la valeur d'un cadeau attrayant provenant d'un partenaire SITCO GROUPE. Si un salarié se retrouve dans une des situations ci-dessous ou similaires à celles-ci, il doit appliquer les règles qui se présentent.

Un fournisseur d'encres et solvants décide d'envoyer au domicile du responsable des achats de matières premières des billets pour un séjour familial pour un parc d'attraction d'un week-end ainsi que la réservation d'une nuit d'hôtel. Le fournisseur tente d'obtenir en contrepartie un avantage indu qui est celui de privilégier ce fournisseur plutôt que les autres.

Que dois-je faire ?
Je dois lui retourner les billets du séjour ainsi que la réservation de l'hôtel, lui expliquer que la société SITCO GROUPE n'adhère pas à ces pratiques et en référer à mon supérieur hiérarchique.

1.2 PRIVILEGIER DES OUTILS DE GESTION CONTRE LA CORRUPTION

SITCO GROUPE garantit l'éthique des affaires en sensibilisant ses collaborateurs sur le sujet de l'anti-corruption par le biais de formations accessibles afin que tous soient au même niveau d'appréciation.

2. PREVENIR LA CORRUPTION

SITCO GROUPE garantit l'échange de courtoisies dans les relations d'affaires uniquement si ce geste peut contribuer à renforcer la confiance mutuelle et s'il n'a pas d'influence indue sur la prise de décision du tiers. La société s'engage aussi à formuler une politique de cadeaux et/ou invitations que le collaborateur doit appliquer.

Un cadeau est un bien matériel offert ou reçus dans le cadre d'une relation commerciale/sociale légitime tandis qu'une invitation est un bien immatériel destiné à démontrer son attention envers une personne.

Ces gratifications commerciales, qui peuvent être des cadeaux et/ou des invitations, sont un moyen de renforcer l'image de marque de SITCO GROUPE, de pérenniser les bonnes relations d'affaires ou encore de prouver sa reconnaissance ou d'adresser un signe de remerciement.

Bonne pratique !

Offrir ou recevoir :

- Une boîte de chocolat
- Des fournitures de bureaux avec le logo de l'entreprise tiers
- Un pot de miel
- Un déjeuner d'affaire avec le fournisseur
- Un bouquet de fleur
- Des places d'événements sportif ou culturel

Un cadeau et/ou invitation ne peut excéder la valeur de 50,00 € par an et par personne.

LES ENGAGEMENTS DES COLLABORATEURS DE SITCO GROUPE

Cette politique anti-corruption nous concerne tous : pour cela, SITCO GROUPE demande et exige auprès des responsables hiérarchiques et des postes de travail qui sont directement liés aux fournisseurs et/ou clients que la corruption est un principe inadmissible et qu'il ne puisse jamais cohabiter dans notre entreprise.

1. ANALYSER LES RISQUES DE CORRUPTION

1.1 CADEAUX ET/OU INVITATIONS

Les cadeaux et/ou invitations peuvent devenir des instruments de pratiques corruptives lorsque ceux-ci mettent le doute sur l'existence d'un préjudice ou d'un conflit d'intérêt entre des tiers. Le don ou la réception de ces avantages devient une pratique illégale lorsqu'ils permettent d'obtenir une faveur indu en échange, d'influencer ou donner l'impression d'influencer la décision de la personne tierce. De ce fait, ces gratifications peuvent aussi porter atteinte à la réputation et à l'image de marque de l'entreprise si elles font l'objet de pratiques douteuses.



Travaillant au service des Ressources Humaines, un responsable m'a demandé des informations personnelles sur un intérieur embauché récemment. Après avoir refusé, je ressens une certaine pression de sa part depuis quelques jours et une certaine insistance pour qu'il obtienne ce qu'il m'a demandé.

Après avoir conclu un marché avec un fournisseur de téléphonie, celui-ci vous fait livrer sur votre lieu de travail une enveloppe, pour prouver vos bonnes relations commerciales, avec à l'intérieur un coupon cadeau à utiliser directement en magasin.

Dois-je accepter pour ne pas attirer mes relations professionnelles avec celui-ci ?

Je dois informer rapidement la Direction pour souligner ce comportement fautif. Je peux aussi en parler à mon supérieur hiérarchique pour lui faire part de ma perception et de mes ressentis sur la situation.

Puis-je l'accepter ?

Même si ce cadeau m'a été offert sur mon lieu de travail, donc en toute transparence, sans que je me sente redevable envers celui-ci je ne peux pas utiliser ce coupon cadeau. De plus, accepter ce type de cadeaux est contraire à la politique de SITCO GROUPE. Je dois donc en référer à mon supérieur hiérarchique et lui retourner le coupon en lui expliquant de bonnes raisons.

Date d'entrée en vigueur, le 10 août 2020

Denis Dufour
Directeur Général



EXEMPLES D'INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES /RSE

Biodiversité : Prairie MELLIFERE / ABEILLES

Depuis plusieurs années, SITCO GROUPE a installé 3 ruches sur le site de Saint Junien. Le Miel récolté chaque année par un apiculteur proche de l'entreprise est offert aux salariés et aux clients. SITCO GROUPE participe ainsi à la sauvegarde de la biodiversité. Riche de cette expérience, SITCO GROUPE a récemment semé des graines Mellifère* autour des ruches.



* Attractive pour les abeilles : Ces graines mellifères sont une bonne source de nectar en termes d'approvisionnement en pollen, ce qui est particulièrement bénéfique pour les abeilles domestiques et solitaires, ainsi que pour d'autres insectes polliniseurs.

► Récolte 2019 : 250 pots de 320g + 150 pots de 180G ► Récolte 2020 : 250 pots de 320g ► Récolte 2021 : 119 pots de 250 g

SITCO GROUPE SOUTIENT : PLUS VITE QUE LE CANCER



PLUS VITE QUE LE CANCER ! LA LIGUE contre le cancer 20ème édition

CLASSEMENTS ENTREPRISES - COLLECTE			
CLASSEMENTS ENTREPRISES - DISTANCE			
CLASSEMENTS ENTREPRISES - PARTICIPATION			
1	10 - 25 salariés	26 - 100 salariés	101 - 250 salariés
2			Plus de 250 salariés
3			

SITCO GROUP

- 1600€
- 305 km
- 32 inscrits

#plusvitequelecancer
www.plusvitequelecancer.net

► Courez, marchez où vous voulez et quand vous voulez !

« Plus vite que le cancer » est une course virtuelle accessible à tous, auquel SITCO GROUPE s'est engagée aux côtés de la Ligue. Qu'il sévisse dans la sphère familiale ou professionnelle, le cancer concerne un homme sur deux et une femme sur trois et reste la première cause de mortalité en France.

Le concept de cette course était très simple : les 30 et 31 octobre 2021, les salariés inscrits ont pu courir, ou marcher sur une distance de 2, 6, 12, 21 ou 42km au profit de la Ligue contre le cancer.

- 32 salariés SITCO GROUPE ont participés à cette course virtuelle
- 305 km de distances parcourus sur l'ensemble des 32 salariés SITCO GROUPE
- 1600€ : L'ensemble des dons SITCO GROUPE reversé à la ligue contre le cancer

LE POPULAIRE
DU CENTRE

Caritatif

À Saint-Junien, les salariés de Sitco courrent pour la bonne cause

Fin octobre, trente-deux salariés de l'entreprise saint-juniaude Sitco ont participé à la course virtuelle « Plus vite que le cancer ». Un engagement valorisé par les salariés.

Pas de contrainte de lieu. Ni de temps. Ni de classement. C'était l'objectif de la 2^e édition de la course virtuelle « Plus vite que le cancer » qui s'est déroulée fin octobre et à laquelle a participé l'entreprise Sitco de Saint-Junien, designer et fabricant de présentoirs en carton ondulé.

« Nous sommes déjà engagés dans des partenariats sportifs et pour nous, c'est une valeur d'engagement et un acte de prévention pour nos salariés, appuie Katy Aumaréchal, responsable ressources humaines à Sitco. Avant, les salariés pouvaient s'inscrire à titre personnel, mais cette année, ils ont permis aux entreprises de s'inscrire en leur nom. »

SITCO : 32 salariés ont couru pour la bonne cause

Les 30 et 31 octobre derniers a eu lieu la course virtuelle « Plus vite que le cancer »

pour soutenir la cause, explique Katy Aumaréchal, responsable des Ressources Humaines. Lorsque j'ai su que l'opération était renouvelée cette année, j'ai demandé à notre direction l'autorisation d'y participer à nouveau, et 32 salariés se sont inscrits. C'est une participation de l'effectif donc. « Nous connaissons tous des personnes malades ou décédées d'un cancer, parmi nos amis et proches. Des collaborateurs ont été touchés par cette maladie. La cause nous tient à cœur. Mais l'idée est aussi de promouvoir le sport, l'activité physique. Et si l'opération a lieu l'an prochain, nous y participerons encore »,

L'opération 2021 en chiffres
4 087 participants au niveau national
84 partenaires en Haute-Vienne (dont 32 de chez SITCO)
36 232 km parcourus
133 700 € collectés en 2021 contre 125 000 en 2020
La Haute-Vienne dans le top 15 du classement
Au niveau national, dans la catégorie « Entreprise », Sitco est arrivée 2^{me} au challenge collectif avec 1 600 € récoltés et 1^{me} au challenge distance avec 305 km parcourus.

Une entreprise engagée
Il n'a pas fallu longtemps aux salariés de Sitco faire de la marche ou du jogging à la pause midiennne. Et entre les deux participations à « Plus vite contre le cancer », 15 salariés d'entre eux ont participé à la Pastourelle (20 km de Paris).

Vous pouvez adresser vos dons sur : www.plusvitequelecancer.net

SITCO GROUPE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT LOCAL

